



#DEFYHATENOW

Les Violences Basées sur le Genre (VBG)

**Guide communautaire pour comprendre et combattre les
violences basées sur le genre**

<https://defyhatenow.org>
cameroon@defyhatenow.org

©2024 r0g_agency for open culture and critical transformation gGmbH,
Berlin

Conception: r0g_agency gGmbH, Berlin,
Stephen Kovats & Susanne Bellinghausen

Auteurs et rédacteurs du Guide sur les VBG: Sara Budarz & Kendi Gikunda

Responsable pays pour le Cameroun: Ngala Desmond Ngala

Consultants éditoriaux: Dr. Kinang Derick Fai,
Dr. Sally Mboumien, Aissa Doumara, Merolyn Yafe,
Barrister Dorcas Nkongme, Dr. Christine Abonge, Vivian Tathi, Angaama
Joy, Banga Indira, Melvin Songwe, Penka Marthe Bogne, Eunice Tita Tata,
Myriamme Chimene, Caroline Mveng, Renée Nwoes, Dr. Eileen Akwo.

Conception et mise en page: Heike Bluthardt

Illustrations: Felix Bwamou

Traduction: Carole Leuwe

*Ce guide sur les violences basées sur le genre, est un module du guide pratique
de lutte contre les discours haineux dans les médias sociaux de #defyhatenow,
qui est sous licence Créative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International.
Licence (CC BY-SA*



*Scan pour télécharger le kit de
guide de terrain sur l'atténuation
du discours de haine dans les
médias sociaux, Cameroun*



ISBN: 978-3-949253-10-2



Les Violences Basées sur le Genre

**Guide communautaire pour comprendre et combattre
les violences basées sur le genre**

Introduction

Chez **#defyhatenow**, notre mission est de lutter contre la haine et l'incitation à la violence, sous toutes ses formes. Nous adoptons une approche communautaire de consolidation de la paix et travaillons à la diffusion des compétences et des connaissances. Nous faisons en sorte que les organisations locales mettent sur pied des formations au sein des communautés. Ceci a pour but de renforcer et **d'amplifier les voix de la paix**.

Bien que de nombreuses formes de haine et de violence soient faciles à identifier (violence dans les rues), il existe des formes qui sont négligées ou considérées comme normales, par conséquent difficiles à cataloguer tant que «violence». L'une des formes de violence souvent négligée, est la violence envers les femmes et les filles. Nous appelons cela **la violence sexiste**.

Nous discuterons des problématiques suivantes:

En quoi consistent les violences basées sur le genre?

Comment les violences basées sur le genre se manifestent-elles dans tous les aspects de la vie?

Comment peut-on discuter des violences basées sur le genre dans votre communauté ?

Quelles mesures peuvent être prises pour résister à ces formes de violence?

L'objectif de ce guide est de sensibiliser, d'éduquer, de faciliter les discussions et de permettre à tous les membres de la communauté d'oeuvrer à la création d'une société plus sûre et plus équitable.

Ce guide peut être utilisé à titre personnel ou servir d'outil pour organiser des ateliers et des discussions.

C'est quoi les Violences Basées sur le Genre (VBG) ?

Commençons par une définition simple: la violence basée sur le genre est une violence dirigée contre une personne principalement en raison de son sexe. Les hommes comme les femmes peuvent être victimes de violence basée sur le genre, mais le plus souvent, lorsque nous parlons de **violence sexiste, nous parlons de violences qui visent spécifiquement les femmes et les filles.**

Selon les Nations Unies, "La VBG désigne tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne et qui est basé sur les différences de genre, différences entre les hommes et les femmes fixées par la société. Cela inclut les actes qui infligent des blessures ou des souffrances physiques, sexuelles ou mentales, les menaces d'infliger de tels actes, l'intimidation et d'autres **privations de liberté.**"

Les violences à l'égard des hommes, les garçons et les personnes dont le comportement n'est pas conforme aux attentes sexistes existent également. Pourtant, statistiquement, si nous examinons les données collectées par des organisations telles que les Nations Unies et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les femmes et les filles sont les principales victimes.

Les VBG englobent un large éventail de comportements et d'actions préjudiciables, qui trouvent leur origine dans l'inégalité des sexes et l'abus de pouvoir. Les VBG se produisent parce que les gens considèrent que les femmes et les enfants ont moins de valeur, un statut inférieur ou moins de pouvoir que leurs homologues masculins.

La violence sexiste est fondée sur un déséquilibre des pouvoirs entre les hommes et les femmes. Elle est plus présente au sein des sociétés où les hommes détiennent plus de pouvoirs que ces dernières, dans le foyer conjugal, dans une communauté, ou dans la société en générale. Il est également plus fréquent dans

les familles où les hommes se considèrent comme le chef de famille. Cela est particulièrement vrai dans la plupart des familles africaines, où les rôles traditionnels de genre sont mis en place. L'évolution vers un partage du pouvoir entre hommes et femmes, au sein du foyer comme dans toutes les institutions et tous les aspects de la société, offre de nombreux avantages à la société. L'un des grands avantages réside dans le fait que lorsque cela se produit, les taux de violence baissent. La vie devient plus sécurisée pour tous.

Prévalence des VBG

Les violences basées sur le genre peuvent se produire dans n'importe quel contexte, que ce soit à la maison, en public, sur le lieu de travail, à l'école, au sein de la communauté ou en ligne. Mais, c'est au sein des familles qu'elles sont (les VBG) le plus répandues..

Les VBG sont un problème omniprésent et répandu qui touche des millions de personnes dans le monde. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'une femme sur trois subit des violences sexuelles au cours de sa vie. En Afrique subsaharienne, les taux sont encore plus élevés.

Hors, comme elles ne sont pas souvent signalées, il est extrêmement difficile d'avoir des statistiques précises.

Pourquoi la violence basée sur le genre n'est-elle souvent pas signalée?

La raison la plus simple est que la société décourage les femmes à porter plainte. La violence sexiste qui a lieu au sein de la famille est souvent considérée comme une affaire privée et n'est donc pas signalée. Le traumatisme et la honte associés à la violence font qu'il est difficile d'en parler et de la signaler. On craint que le fait de dénoncer la violence n'entraîne d'autres violences ou ne mette la personne qui dénonce en danger. Malheureusement, la police et le

système judiciaire délaissent les femmes en ne prenant pas leurs plaintes au sérieux.

La comparaison entre le niveau de violence observé dans les communautés et la rareté des signalements officiels permet aux chercheurs en sciences sociales de faire des hypothèses éclairées sur les niveaux réels de violence envers les femmes et les enfants. En résumé, on peut supposer que la plupart, sinon toutes les femmes, seront victimes d'une forme de violence sexiste tout au long de leur existence. Cela conduit à une violation massive des droits humains par la violence basée sur le genre. Comme les femmes constituent la moitié de la population, il est donc probable qu'au moins une moitié de la population mondiale soit touchée par cette violence.

Il faut que ça change.

Résumé

La violence sexiste est une forme de violence à l'égard des femmes et des filles qui peut se produire n'importe où, souvent entre personnes apparentées et se fonde, entre autres facteurs, sur la croyance erronée selon laquelle les femmes et les enfants ont une valeur moindre. C'est un abus de pouvoir.



QUESTIONS A ABORDER

Pouvez-vous définir la violence basée sur le genre en vos propres termes?

Quel est le rapport entre le fait d'avoir du pouvoir sur quelqu'un et la violence basée sur le genre?

Quels sont les facteurs qui, dans la société, rendent la violence contre les femmes et les enfants plus probable?

Formes de violences basées sur le genre

La violence basée sur le genre est classée pour mettre en évidence les multiples formes qu'elle peut prendre. Il convient de souligner qu'un acte de VBG englobe souvent différentes formes de violence.

Dans la liste ci-dessous, le viol est principalement considéré comme une forme de violence sexuelle, mais il englobe également des aspects de violence physique (pousser, frapper ou retenir) et de violence psychologique (pendant et après le traumatisme).

La violence basée sur le genre s'étend depuis des actes mineurs, comme les insultes, jusqu'à la forme la plus extrême de VBG: le féminicide.

Comme le site Web d'ONU Femmes l'indique, "Les meurtres liés au genre (fémicide/féminicide) sont la manifestation la plus brutale et extrême d'un continuum de violence exercée contre les femmes et les filles, revêtant de nombreuses formes interconnectées se chevauchant. Défini comme un meurtre intentionnel avec une motivation liée au genre, le féminicide peut être suscité par des rôles de genre stéréotypés, par la discrimination envers les femmes et les filles, par des relations de pouvoir inégales entre les femmes et les hommes, ou par des normes sociales nocives."

Il est particulièrement préoccupant de constater ces meurtres de femmes, non seulement en raison des pertes humaines, mais aussi en raison de la façon déshumanisante dont la société aborde ces décès, en refusant souvent de prendre en charge les conséquences pour les victimes. Il est préférable de saisir que le féminicide est profondément ancré dans l'inégalité et que toutes les femmes, peu importe leurs actions ou non, méritent de vivre une vie sans violence ou mort.

Il convient également de souligner que le féminicide est généralement perpétré par des hommes proches des femmes, qu'ils soient membres de la famille ou partenaires intimes. Cela est d'autant plus gênant que c'est aussi les personnes les plus proches des femmes qui ont le plus de chances de les blesser ou de les tuer. En réalité, les individus qui devraient offrir un refuge sécurisé à travers le monde sont statistiquement les plus risqués.





Dans le cadre des VBG, on regroupe fréquemment les violences en ces différentes catégories principales:

La violence physique: Il s'agit du fait d'être frappé, giflé, poussé, battu ou assassiné. Il peut également s'agir d'être enfermé, ou pratiquer des interventions médicales sans son consentement.

La violence sexuelle: Les attouchements non désirés, le harcèlement sexuel, le viol, la prostitution forcée, l'inceste, les grossesses non désirées et d'autres formes d'agression sexuelle en sont des exemples. La violence sexuelle est fréquemment accompagnée d'autres formes de violence, telles que la violence physique et psychologique.

La violence psychologique, également appelée violence émotionnelle, est une forme non physique qui vise à infliger un préjudice émotionnel, comme des menaces verbales, des insultes, de l'intimidation, de l'humiliation, des comportements de contrôle et le "gaslighting", (une forme de manipulation, dont le but est de pousser la victime à douter de sa mémoire, de sa perception de la réalité ou même de son état mental).

La violence économique: Connue également sous le nom de **déni de ressources**, elle comprend la destruction de biens, la privation d'accès aux ressources financières, le contrôle de l'argent ou le refus d'accès à l'éducation pour les femmes. La violence économique est une façon de restreindre les capacités des femmes à gérer leur propre existence et leurs ressources, et ainsi les forcer à dépendre des autres.

Les pratiques traditionnelles peuvent également constituer des formes de violence basée sur le genre lorsqu'elles entraînent des préjudices physiques ou psychologiques, comme les mutilations génitales féminines, l'excision (MGF/E), le repassage des seins, les mariages des mineurs, les mariages forcés, les violences liées à la dot, et les crimes d'honneur.



La violence sexiste en ligne, également appelée **violence facilitée par la technologie**, est incluse dans la violence basée sur le genre lorsque la violence cible les femmes et les filles en ligne et par le biais de technologies telles que les applications de messagerie. Exemples: harcèlement en ligne, diffamation, cyber-intimidation, harcèlement criminel, menaces et chantages.

Le silence politique est une forme de violence fondée sur le genre lorsque les femmes qui occupent des postes de pouvoir ou de politique sont souvent attaquées en ligne, avec des menaces de violence, du harcèlement, des propos sexuellement désobligeants et une agression sur leur caractère et leur corps.

En résumé

Le viol, les agressions sexuelles, les mariages forcés et la réduction au silence sont des exemples de violences basées sur le genre. Elles sont souvent réparties en dommages physiques, sexuels, psychologiques, économiques et en ligne. De nombreuses pratiques traditionnelles qui portent atteinte au corps ou dictent qui nous devons épouser constituent également une forme de violence basée sur le genre.

QUESTIONS A ABORDER

Après avoir lu cette liste d'actes préjudiciables, quels sont, selon vous, les actes les plus courants dans votre communauté?

Lesquels vous semblent constituer le plus gros problème?

Y'a-t-il des choses énumérées ici que vous ne comprenez pas et que vous aimeriez aborder?

Les membres de votre famille ou de votre communauté discutent-ils ouvertement de la violence basée sur le genre?

Existe-t-il des signes avant-coureurs qui vous font penser que quelqu'un pourrait être susceptible de commettre des actes de VBG?



Les Violences basées sur le genre dans les domiciles

Le changement commence par la prise de conscience des violences basées sur le genre et la capacité de définir les diverses formes de violence. C'est ce que nous avons abordés dans la section précédente.

L'étape suivante consiste à savoir où l'on est le plus susceptible d'être victime de violences basées sur le genre: à la maison.

La forme la plus fréquente de violences basées sur le genre est la violence domestique. La violence peut être présente tant au sein d'un couple qu'entre d'autres membres de la famille. Prenons l'exemple d'un père ou d'un oncle qui blesse fréquemment leur fille ou un autre enfant de la famille. Cependant, la violence domestique est la forme la plus fréquente de violence entre un mari et sa femme.

La violence domestique est la forme la plus fréquente pour de nombreuses raisons. D'un côté, c'est là que nous passons la plupart de notre temps. C'est également là où la violence peut se produire sans qu'elle soit mentionnée, car il est très difficile de parler de la violence lorsqu'elle se produit chez soi. La violence domestique débute généralement de manière lente, avec des insultes ou un langage dégradant, et se transforme progressivement en violence physique et sexuelle.

Longtemps, les sociétés ont tardé à définir la violence domestique comme une forme de violence. Par exemple, dans certains pays, le viol au sein du mariage n'est toujours pas considéré comme un acte de violence, même si toute relation sexuelle non consentie est considérée comme un viol, que l'agresseur soit un étranger ou votre conjoint.

De la même manière, il existe différentes formes de violence domestique telles que les menaces verbales, les dommages physiques, le contrôle des ressources et l'utilisation du "gaslighting". Cependant, dans de nombreux lieux, ces préjugés sont perçus comme normaux.

La normalisation de la violence domestique favorise la continuité et la propagation du cycle de la violence, de génération en génération.

Apprendre à nommer la violence domestique et à la comprendre comme faisant partie de la violence basée sur le genre nous aide à comprendre qu'il n'est jamais acceptable d'être en danger à la maison. Toutes les femmes et tous les enfants méritent d'être en sécurité et de se sentir à l'aise dans les domiciles.

Il convient de souligner que les violences basées sur le genre peuvent affecter toutes les femmes, mais que le genre s'interconnecte avec d'autres catégories d'identité qui rendent la violence encore plus probable, telles que la classe sociale, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap, etc. Les femmes et les enfants sont également très vulnérables aux facteurs externes, comme la pauvreté et les situations de conflit.

Cela implique que tout le monde peut être victime de violence domestique, mais ceux qui rencontrent des difficultés pour subvenir aux besoins de leur famille et trouver un emploi sont particulièrement exposés.

Il est important de souligner que les amis et la famille sous-estiment souvent le problème lorsqu'il s'agit de femmes qui parlent. Ou bien on leur indique qu'elles doivent s'assurer que cette relation abusive fonctionne pour le bien des enfants.

Elles sont parfois même accusées de violence – et même par d'autres femmes. Ou encore, des textes religieux qui sont écartés de leur contexte leur sont donnés et semblent défendre le droit d'un homme à s'emparer de sa femme.

Autrement dit, les femmes sont fréquemment accusées de violence et ont souvent besoin d'aide. Il est nécessaire que cela change – **et cela débute par chacun d'entre nous qui apprend à réagir de manière différente lorsqu'on est confronté à des histoires de violence au sein de la famille.**

QUESTIONS A ABORDER

D'après vous, que signifie se sentir en sécurité chez vous?

Pensez-vous que les formes de violence, telles que les bousculades ou les gifles, sont des choses normales au sein de vos communautés ou chez vous?

Pourquoi pensez-vous que nous blâmons si souvent les femmes ou que nous essayons de les convaincre de rester dans des situations où elles sont maltraitées??

Nous savons qu'il est difficile de parler de la violence domestique à la maison parce que ça signifie dire du mal de notre famille et que de nombreuses femmes ont appris à protéger la réputation de leur famille quoi qu'il arrive. De plus, nous ne savons pas toujours à qui nous adresser. Malgré tout, pouvez-vous penser à quelqu'un avec qui vous vous sentez en sécurité pour parler?

Quel est le lien entre le fait d'être capable de qualifier quelque chose de violence domestique et le fait de commencer à militer pour le changement?

Violence basée sur le genre dans les écoles et lieux de travail

Les violences basées sur le genre sont également fréquentes dans les écoles et les lieux de travail. Elles peuvent prendre de nombreuses formes, notamment l'intimidation et le harcèlement sexuel entre pairs. À l'école, les élèves sont parfois obligés d'accorder des faveurs sexuelles à leurs enseignants en échange de leurs notes. Au travail, les collègues ou les patrons procèdent aux attouchements sans consentement, menacent de licencier quelqu'un ou lui accorder une promotion uniquement en échange d'une activité sexuelle.

Chaque fois qu'il y a un déséquilibre de pouvoir, le risque de subir des violences, et en particulier des violences sexuelles, est accru. C'est vrai à l'école, où les enseignants exercent un grand pouvoir sur les élèves, mais aussi sur le lieu de travail, où les supérieures ont plus de pouvoir que les employés qui sont sous leurs ordres.

Mais il n'est jamais acceptable d'utiliser son pouvoir pour obtenir ce que l'on veut d'une autre personne. Qu'il s'agisse simplement de faire des commentaires déplacés sur leurs corps, de leur demander des faveurs sexuelles ou de les forcer, toutes ces choses sont répréhensibles et constituent des violences basées sur le genre.

QUESTIONS A ABORDER

Pouvez-vous citer quelques exemples de violences basées sur le genre dont vous avez entendu parler ou que vous avez rencontrées à l'école ou au travail?

Comment pouvons-nous équiper nos enfants à lutter contre les abus de pouvoir à l'école?

harcèlement sexuel en milieu de travail?

Quels sont les signes avant-coureurs d'un éventuel harcèlement sexuel dans l'environnement de travail ?

VBG dans les situations de conflit

Les femmes et les enfants font face aux problèmes courants liés à une situation plus risquée et à l'insécurité financière et alimentaire en période de conflit. Cependant, les situations de conflit entraînent également une augmentation du risque de violences sexistes.

Les violences sexuelles, y compris les viols et les viols collectifs, sont souvent utilisées comme des armes de guerre, destinées à les humilier, ainsi que leur entourage. Le viol reste un événement extrêmement traumatisant, qui cause des blessures à la fois émotionnelles et physiques chez les femmes. Il arrive fréquemment que les agressions sexuelles entraînent des grossesses non désirées et des maladies sexuellement transmissibles. En revanche, étant donné que les sociétés continuent de stigmatiser les violences sexuelles, les femmes rencontrent souvent des difficultés à partager leur traumatisme car il n'est pas perçu comme acceptable ou parce qu'elles craignent d'être rejetées. Ce choc et ce silence imposés sont une combinaison effrayante qui ne vaut rien. **Nous sommes conscients qu'il est essentiel de pouvoir discuter des traumatismes dans des environnements sécurisés.**

Si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez chercher des espaces sécurisés dans votre communauté et soutenir ces organisations dans leurs efforts si vous le pouvez. Un guide de guérison des traumatismes a également été élaboré par #defyhatenow, ce qui peut être bénéfique si aucune autre assistance n'est disponible. Ce guide est disponible ici. https://defyhatenow.org/wp-content/uploads/2023/10/DHN_Cameroon_fieldguide_FR-chapter-5.pdf

En situation de conflit, les femmes peuvent être confrontées à d'autres formes de violence sexiste, notamment **la prostitution forcée, les mariages forcés, la violence physique et les restrictions des droits légaux des femmes.** Malheureusement, dans les situations de conflit, lorsque la participation à la vie sociale devient plus dangereuse, le foyer devient également un endroit plus dangereux.

GBV in conflict situations

Les conflits entraînent souvent une augmentation de la violence domestique, car les hommes s'attaquent aux femmes et les dominent pour se sentir maîtres d'un aspect de leur vie. La recherche déplacée de contrôle a des conséquences néfastes sur tous, en particulier sur les femmes et les enfants.

Dans les situations de conflit, on observe également une augmentation des comportements tels que le harcèlement et la traque de personnalités publiques féminines.

Dans les sociétés qui ont survécu à un conflit, la violence de genre demeure l'un des principaux défis à la stabilité et à la paix. Il est fréquent de constater la traite des êtres humains, la violence sexuelle et des niveaux élevés de violence physique. Cependant, la stigmatisation, notamment en ce qui concerne la violence sexuelle, rend ce traumatisme un sujet difficile à aborder. Le manque de soutien médical et psychosocial a un impact disproportionné sur les femmes.

Il est essentiel de prendre des mesures globales pour combattre la violence sexiste dans les situations de conflit et d'après-conflit, telles que des protections juridiques, des services d'assistance aux victimes de traumatismes, l'engagement de la communauté et la promotion de l'égalité des sexes.

QUESTIONS A ABORDER

Votre communauté dispose-t-elle d'espaces sécurisés où les femmes peuvent venir discuter des traumatismes sexuels qu'elles ont subi?

Comment pouvez-vous soutenir d'autres femmes qui pourraient avoir été traumatisées?

Quelles stratégies pourraient être utilisées pour essayer de protéger les femmes et les enfants pendant les conflits?

VBG en ligne

La violence sexiste en ligne fait référence aux actes de violence, de harcèlement et d'abus envers les femmes via des plateformes numériques et des canaux de communication. Il comprend différentes pratiques préjudiciables qui visent à dévaloriser, intimider et exercer un pouvoir sur autrui en ligne.

La violence basée sur le genre en ligne peut englober:

La cyber-intimidation qui consiste à exploiter la technologie et les plateformes numériques afin de harceler, menacer ou intimider les personnes, généralement à travers des messages ou des publications répété(e)s et abusifs/ves.

Le harcèlement en ligne qui, englobe le harcèlement, le trolling ou la propagation de rumeurs ou de fausses informations dans le but de causer des dommages ou d'intimider quelqu'un.

La diffusion non consentuelle de photos intimes, souvent désignée sous le terme de « revenge porn », consiste à partager des images ou des vidéos sexuellement explicites de vous sans votre consentement, souvent dans le but de vous humilier, de vous faire du chantage ou de causer une détresse émotionnelle.

Discours de haine en ligne, qui peut inclure la diffusion de messages misogynes, sexistes ou discriminatoires envers une personne.

Le doxing qui implique de divulguer et de partager des données personnelles, comme une adresse, un numéro de téléphone ou des informations professionnelles en ligne, dans le but de causer des dommages ou de faciliter un harcèlement ultérieur.

La violence sexiste en ligne est destinée à engendrer une souffrance émotionnelle et de l'anxiété. La constante crainte des attaques en ligne peut aussi amener de nombreuses femmes à refuser d'être connectées, ce qui restreint également leur accès à l'information et à l'apprentissage. Le matériel développé par

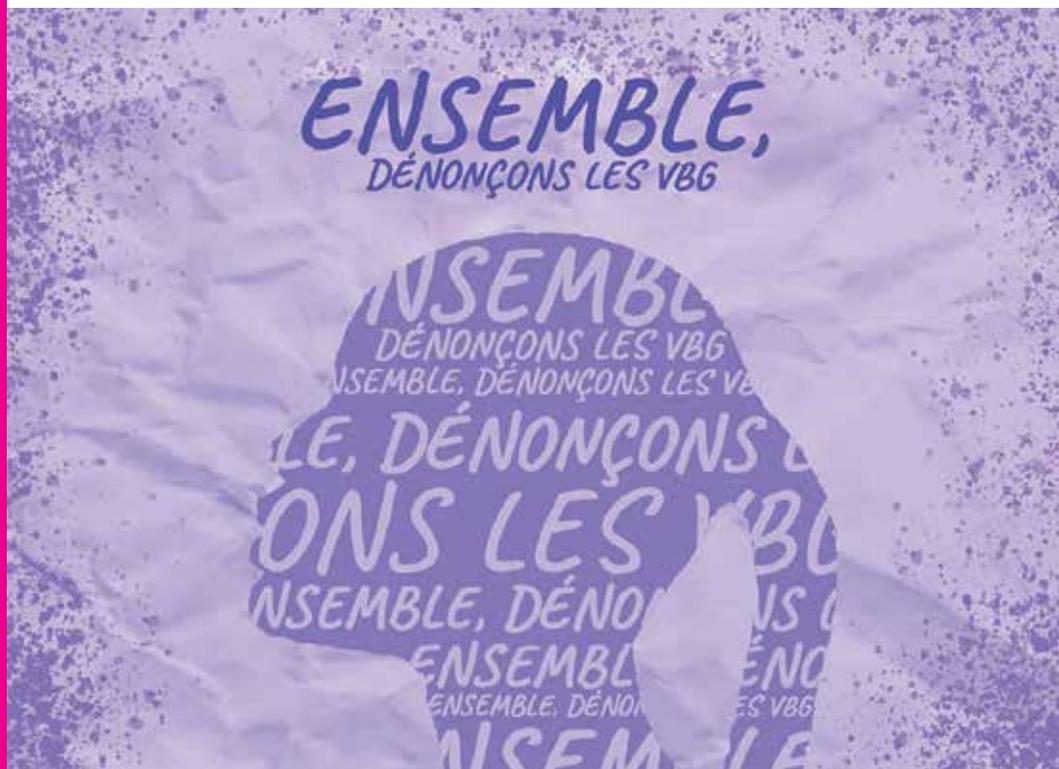
#defyhatenow vise à encourager la promotion des compétences numériques qui vos permettront de rester plus en sécurité. Les ressources sont disponibles ici: <https://defyhatenow.org/luttecontre-les-discours-haineux-dans-les-medias-sociaux-v2-cameroun/>

+O) → QUESTIONS A ABORDER

Utilisez-vous les médias sociaux ou internet?

Avez-vous déjà vu d'autres personnes être harcelées ou victime d'une attaque en ligne?

Quelles sont les choses que vous pouvez faire pour réduire les risques de confrontation à la violence sexiste en ligne?



Les effets des VBG sur les individus et les communautés

Les violences basées sur le genre sont omniprésentes dans presque tous les domaines de la vie et c'est un problème, car les femmes et les enfants ne devraient pas avoir à subir de violences dans leur vie. Encore que, les effets ne s'arrêtent pas là uniquement. La souffrance se propage. **Les sociétés qui n'assurent pas la sécurité pour tout le monde ne sont sûres pour personne.**

La violence basée sur le genre (VBG) a des effets profonds et de grande portée sur les individus et les communautés. L'impact va au-delà du préjudice physique immédiat et englobe divers aspects du bien-être, des relations et de la dynamique sociétale.

Pour les individus, les VBG peuvent entraîner des conséquences physiques telles que des blessures, des handicaps, des douleurs chroniques et des problèmes de santé à long terme.

La violence basée sur le genre entraîne souvent un trouble de stress post-traumatique (TSPT), de l'anxiété, de la dépression, de l'auto-accusation, de la culpabilité, de la honte et une faible estime de soi, ce qui peut entraver la capacité des personnes à fonctionner, à s'épanouir et à entretenir des relations saines. Le traumatisme des VBG peut également entraîner des souvenirs intrusifs, des cauchemars et des flashbacks, qui mettent souvent les personnes dans un état constant de panique ou de colère.

Les personnes qui ont subi des VBG sont également souvent confrontées à l'isolement social et à la stigmatisation en raison du blâme et de la discrimination souvent associés au fait d'être une victime, ce qui affecte leur sentiment d'appartenance et de soutien.

Les VBG peuvent également avoir de graves conséquences économiques, notamment la ruine financière, la perte d'emploi, la perte de productivité, la réduction du potentiel de revenus et l'accès limité aux ressources ce qui aggrave encore la vulnérabilité et la dépendance.

Au niveau communautaire, les VBG brisent le tissu social, érodant la confiance, la cohésion et le bien-être collectif. Ainsi se perpétue les cycles de violence au sein des familles et des communautés, ayant une incidence sur la prochaine génération et entravant les progrès vers l'égalité des sexes.

Les enfants qui ont subi des préjudices sont plus susceptibles de poursuivre le modèle de violence qu'ils ont subi. Les femmes qui ont subi des préjudices continuent de souffrir des séquelles de traumatismes, notamment la dépression, l'anxiété et les crises d'angoisse, et auront plus de difficultés dans tous les aspects de la vie, y compris pour soutenir leur famille économiquement et émotionnellement, tout en participant à la vie en société.

La lutte contre les violences basées sur le genre nécessite des actions globales à l'échelle individuelle, communautaire et sociale afin de fournir des services de soutien, d'accès à la justice, d'éducation sur l'égalité des sexes, de remettre en question les normes sexistes préjudiciables, de favoriser des relations respectueuses et de créer des environnements sécurisés pour tous. En combattant les VBG, nous pouvons encourager des communautés plus saines et plus résistantes - une victoire pour tous.

Les VBG et la loi

En ce qui concerne le droit relatif aux violences basées sur le genre, il existe de grandes divergences entre les lois internationales et les lois nationales de différents pays. En outre, il existe une grande variabilité entre ce que les sociétés et les communautés considèrent comme acceptable et inacceptable, même lorsque ces actes relèvent clairement de la catégorie de ces violences-là. Les violences basées sur le genre représentent un défi juridique et social extrêmement complexe.

Sur le plan international, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) des Nations unies a été adoptée en 1948 et définit les droits fondamentaux de la personne qui s'appliquent à tous les individus, indépendamment de leur genre. Le droit à la sécurité, à la vie, à la liberté et à la non-discrimination sont parmi ces droits.



NE TOLÉREZ AUCUNE FORME DE
VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Plusieurs résolutions récentes de l'ONU ont également été adoptées afin de lutter contre la violence envers les femmes. De nombreuses résolutions récentes des Nations Unies ont également été adoptées pour combattre la violence faite aux femmes.

La Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe, officiellement connue sous le nom de Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, est un traité international ratifié en 2014. Elle traite des différentes formes de violence contre les femmes, dont la violence domestique, la violence sexuelle, les violences physiques et psychologiques, le harcèlement, le mariage forcé, les mutilations génitales féminines et la violence fondée sur l'honneur, et stipule que toutes les formes de violence à l'égard des femmes constituent une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination et devraient être punies par la loi.

Page 25 Guide pour lutter contre les VBG **#defyhatenow**

Le Protocole de Maputo a été adopté par l'Union africaine en 2003 pour promouvoir et protéger les droits des femmes sur l'ensemble du continent. Il aborde l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes, la promotion de la santé et des droits reproductifs des femmes et la promotion de la participation des femmes aux processus politiques et décisionnels. Le protocole met également l'accent sur la protection des femmes dans les conflits armés.

Si toutes ces conventions et déclarations entraînent une modification des lois, elles ne peuvent pas contraindre les pays à les adopter.

Ainsi, sur le plan juridique, les formes de violence à l'égard des femmes qui sont tolérées et celles qui ne le sont pas dépendent de l'endroit où l'on vit.

Il convient également de préciser que même lorsque des lois contre la violence à l'égard des femmes existent, cela ne signifie pas qu'elles sont appliquées par les autorités locales. Dans la

plupart des pays, il existe des écarts importants entre ce qui est officiellement illégal et ce qui est toléré de toutes façons. Dans tous les pays, le viol est contraire à la loi. En outre, le viol en tant que méthode de guerre constitue un crime contre l'humanité selon la Cour pénale internationale (CPI) et pourrait faire l'objet de poursuites de la part de la CPI. Cependant, le fait que la CPI agisse de la sorte ou que les pays fassent respecter leurs lois varie considérablement.

D'autres actes de violence sexuelle, tels que le harcèlement sexuel ou le viol conjugal, ne sont souvent pas mentionnés dans la loi, bien qu'ils constituent une violation des droits de l'homme. De même, de nombreuses formes de violence physique, comme les coups ou les mutilations génitales féminines, ne sont pas non plus poursuivies par la loi. Cela ne les rend pas pour autant acceptables. Ça signifie toutefois que les lois sont insuffisantes et

Page 26 Guide pour lutter contre les VBG #defyhatenow doivent être modifiées.

Dans la lutte contre les violences basées sur le genre au sein des communautés, la loi n'est souvent d'aucune utilité. Au lieu de cela, les individus et les communautés doivent s'unir et prendre position contre les violences basées sur le genre. Espérons qu'un jour, les efforts conjoints aboutiront à des changements législatifs.

QUESTIONS A ABORDER

Nous sommes conscients que le viol est condamné dans tous les pays, mais croyez-vous que le système juridique assure réellement la protection des femmes et des enfants?

De nombreuses sociétés commencent à peine à s'attaquer au problème du viol conjugal. Selon vous, pourquoi nous hésitons tant à aborder ce problème?

Pensez-vous que c'est parce que nous avons peur d'interférer dans les affaires familiales ?

Reconnaître les Violences basées sur le genre

Il est difficile de reconnaître et de combattre toutes ces formes de violence basée sur le genre, car elles se déroulent souvent en silence. Cependant, plus nous les reconnaissons, plus nous pouvons intervenir et apporter notre aide.

Comment peut-on donc les distinguer?

Prêtez attention aux changements d'apparence, tant sur le plan physique (comme des ecchymoses ou des blessures visibles) que sur celui du comportement ou de la tenue vestimentaire. Posez des questions ouvertes sur l'état de santé de la personne et parlez-lui des blessures que vous constatez.

Soyez attentif aux changements de comportement: une personne semble-t-elle plus craintive ? Une personne paraît-elle repliée sur elle-même ? Essayez de lui parler et de voir ce qu'il éprouve.

Une personne ne vient plus à l'école ou au travail de façon soudaine? Elle n'est non plus présente au marché à l'heure habituelle ? Cherchez à la rencontrer.

En cas de violence, écoutez votre voix et parlez ! Merci de solliciter de l'assistance ! Il est important de souligner que ce que vous observez est inacceptable, même si les autres y croient. Utilisez tous les moyens envisageables.

Plus on évoque les violences basées sur le genre au sein de la communauté et plus les individus sont conscients de leur nom, plus on normalise la capacité à parler lorsque quelque chose se passe.

Plus nous répéterons aux individus qu'il est inacceptable de causer du tort à autrui et plus nous encouragerons la communauté à ne pas tolérer la violence envers autrui, plus nous commencerons à transformer la culture de l'acceptable et de l'inacceptable. culture of what is acceptable and what is not acceptable.



QUESTIONS A ABORDER

Est-il possible d'identifier les endroits et les moments où les violences sont plus probables?

Comment améliorer la sécurité de ces espaces?

Est-il possible de repérer les individus sûrs qui pourraient être sollicités pour intervenir?

Est-il possible de mettre en oeuvre un réseau d'urgence afin de soutenir toute personne nécessitant une assistance immédiate?



Un appel à l'action

et évoqué l'importance d'un travail collectif pour y mettre fin, la question qui se pose à présent est: comment y parvenir?



Bien que la solution ne soit pas simple, les trois étapes sont **Prévention - Soutien - Action**.

La prévention: Il est important de prendre conscience de l'importance de l'égalité entre les sexes et de la violence basée sur le genre pour prévenir la création de sociétés plus sûres. Il s'agit de formations telles que celles-ci et de la transmission de ce message à travers les échanges familiaux et communautaires.

Le soutien: Le soutien consiste à mettre en place des environnements sûrs afin que les femmes puissent discuter des violences qu'elles ont subies et comment apporter des changements dans leur foyer, leur communauté et leur pays. Le soutien implique de faciliter l'accès aux ressources de guérison des traumatismes pour tous, de fournir une assistance juridique et de mettre en place un soutien pour ceux qui en ont besoin.

L'action: L'objectif est de remettre en cause les normes en participant à des discussions, en établissant un dialogue communautaire et en participant à des formations comme celle-ci. Elle a également pour objectif de faire des garçons et des hommes les militants d'élimination des violences basées sur le genre. L'objectif est de maintenir l'évolution du droit et de soutenir les femmes en tant que leaders, à tous les niveaux, du local à l'international.



DISCUSSION QUESTIONS

Pourriez-vous fournir un exemple concret de vos actions personnelles pour contribuer à la prévention de la violence basée sur le genre à domicile? Et quel serait l'exemple de vos actions dans votre communauté?

Pourriez-vous illustrer ce que vous pouvez faire pour soutenir les femmes et filles victimes de violences basées sur le genre?

Pourriez-vous donner un exemple de votre engagement envers d'autres individus, comme les garçons, les hommes ou les membres de minorités sexuelles – qui ont subi des actes de violence basée sur le genre?

Serait-il possible de fournir un exemple d'action que vous pourriez prendre afin de remettre en question les normes sociétales qui réduisent la violence envers les femmes, notamment dans le cadre de la violence domestique?

Pourquoi pensez-vous que la société minimise la violence domestique qui cible d'autres hommes ou garçons?

Est-ce que votre communauté possède un lieu sécurisé pour échanger sur la violence basée sur le genre? Comment pourriez-vous agir afin de mettre en place un environnement sécurisé?

Ressources pour soutenir ou demander de l'assistance

Un guide sur la guérison des traumatismes et la création d'espaces pour échanger sur la violence a été élaboré par #defyhatenow. Ce document est disponible ici: <https://defyhatenow.org/lutte-contre-lesdiscours-haineux-dans-les-medias-sociaux-v2-cameroun/>

Concernant les ressources locales, votre formateur devrait vous présenter une liste d'organismes qui visent à soutenir les femmes et à favoriser le changement.

Dispositions légales sur les violences basées sur le genre au Cameroun

Le Cameroun ne dispose pas d'une législation spécifique permettant de poursuivre les violences domestiques; le droit pénal est notoirement silencieux et les victimes doivent s'en remettre à la loi générale sur les voies de fait. Ainsi, les actes de violence domestique peuvent être poursuivis en utilisant le code pénal camerounais en vertu des articles suivants:

Le code pénal du Cameroun en matière de violences basées sur le genre

Article 295: Outrage prive à la pudeur;

- 1) Est puni d'un emprisonnement de quinze (15) jours à deux (02) ans et d'une amende de dix mille (10 000) à cent mille (100 000) francs ou l'une de ces peines seulement, celui qui, même dans un lieu privé, commet un outrage à la pudeur en présence d'une personne de l'un ou l'autre sexe non consentante.
- 2) La peine est doublée lorsque l'infraction est accompagnée de voies de fait

Article 296: Viol

Est puni d'un emprisonnement de cinq (05) à dix (10) ans, celui qui, à l'aide de violences physiques ou morales, contraint une personne, même épouse, à avoir avec lui des relations sexuelles.

Article 277: Blessures graves

Est puni d'un emprisonnement de dix (10) à vingt (20) ans celui qui cause à autrui la privation permanente de l'usage de tout ou partie d'un membre, d'un organe ou d'un sens.

Article 281: Blessures légères

Est puni d'un emprisonnement de six (06) jours à deux (02) ans et d'une amende de cinq mille (5 000) à cinquante mille (50 000) francs ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui, par des

violences ou des voies de fait, cause, même involontairement à autrui, une maladie ou une incapacité de travail de plus de huit (08) jours et jusqu'à trente (30) jours.

Art. 280: Blessures simples

Est puni d'un emprisonnement de six (06) mois à cinq (05) ans et d'une amende de cinq mille (5 000) à deux cent mille (200 000) francs ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui, par des violences ou des voies de fait, cause, même involontairement à autrui, une maladie ou une incapacité de travail supérieure à trente (30) jours.

Article 338: Violences sur une femme enceinte

amende de cent mille (100 000) à deux millions (2 000 000) de francs, celui qui, par des violences sur une femme enceinte ou sur l'enfant en train de naître, provoque, même non intentionnellement, la mort ou l'incapacité permanente de l'enfant.

Article 94: Tentative

- 1) Toute tentative manifestée par un acte tendant l'exécution d'un crime ou d'un délit, et impliquant sans équivoque l'intention irrévocable de son auteur de commettre l'infraction, si elle n'a pas été suspendue ou si elle n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur, est considérée comme le crime ou le délit lui-même.
- 2) La tentative est punissable alors même que le but recherché ne pouvait être atteint à raison d'une circonstance de fait ignorée de l'auteur.
- 3) L'acte préparatoire ne constitue pas une infraction.

Article 74: Peine et responsabilité

- 1) Aucune peine ne peut être prononcée qu'à l'encontre d'une personne pénalement responsable. La responsabilité pénale repose sur celui qui commet intentionnellement chacun des actes ou omissions constitutifs d'une infraction, avec l'intention de provoquer le résultat qui la complète.
- 2) Est pénalement responsable, celui qui, volontairement, commet les faits caractérisant les éléments constitutifs d'une infraction avec l'intention que ces faits aient pour conséquences la réalisation de l'infraction.
- 3) Sauf lorsque la loi en dispose autrement, la conséquence même voulue d'une omission n'entraîne pas de responsabilité pénale.
- 4) Sauf lorsque la loi en dispose autrement, il ne peut exister de responsabilité pénale que si les conditions de l'alinéa 2 ci-dessus sont remplies. Toutefois, en matière contraventionnelle, la responsabilité pénale existe alors même que l'acte ou l'omission.

Source:

<https://www.unhcr.org/what-we-do/protect-human-rights/protection/gender-based-violence>

Les équipes de mise en oeuvre Cameroun 2022-2024

Cameroun

Ngala Desmond Ngala
Kinang Derick Fai
Laure Nganlay
Honourine Kanda
Vera Mbong
Tchengang Tchiengue Loris Donald
Mbuh Stella
Essoung N'oko Ruth Raissa
Njodzeka Therese Suimola
Stephane Dipanda

Berlin

Stephen Kovats
Susanne Bellinghausen
Barbara Bichlmeier
Heike Bluthardt
Valerie Viban
Valentin Wasilew
Sara Budarz

Nairobi Team

Kendi Gikunda
Daniel King'ori
Njoki Kariuki

Ce guide de lutte contre la violence basée sur le genre a été réalisé par rOg_agency for open culture and critical transformation gGmbH (Allemagne) en partenariat avec l'Association Civic Watch (Cameroun) grâce au financement du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères.

Merci aux participants, aux équipes, aux animateurs d'ateliers et aux correspondants de **#defyhatenow** qui ont participé à ce projet depuis 2014.





ENSEMBLE,
DÉNONÇONS LES VBG